

MISE À JOUR

# VOS TARIFS 2025 AU QUOTIDIEN



## PROFESSIONNELS AGRICULTEURS ASSOCIATIONS

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT  
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



Conditions tarifaires exhaustives en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2025  
Tarifs en € HT

Mise à jour au 20 février 2025 - Les mises à jour sont identifiées par le symbole suivant :



# Sommaire

<b>I - Banque à distance</b>	PAGE 4
1. Mes accès Crédit Agricole en ligne	
2. Gestion automatisée de mes paiements	
<b>II - Ouverture, fonctionnement et suivi de compte</b>	PAGE 5
1. Ouverture, transformation, clôture	
2. Relevés de compte	
3. Tenue de compte	
4. Services en agence	
<b>III - Offres groupées de services</b>	PAGE 7
1. Le Compte À Composer	
2. Les composantes à l'unité du Compte À Composer	
3. Le Compte Service	
<b>IV - Irrégularités et incidents</b>	PAGE 8
1. Commissions sur compte	
2. Oppositions sur moyens de paiement	
3. Rejets de paiements émis	
4. Autres frais	
<b>V - Moyens de paiements et opérations courantes</b>	PAGE 9
1. Cartes bancaires	
2. Services liés aux cartes	
3. Opérations par carte	
4. Chèques	
5. Virements et prélèvements	
a) Virements émis	
b) Virements reçus	
c) Prélèvements	
6. Effets	
7. CA Certificats	
8. e-Commerce	
9. Monétique Commerçants	
<b>VI - Découvert et crédits</b>	PAGE 12
1. Frais opérations Dailly	
2. Acte de cautionnement bancaire	
3. Gestion des crédits	

## **VII - Épargne et placements financiers**

PAGE 13

1. Placements financiers
2. Courtage agence/siège
3. Courtage plateforme téléphonique
4. Courtage Internet
5. Transfert d'épargne vers un autre établissement
6. Divers titres et bourses

## **VIII - Opérations à l'étranger**

PAGE 14

1. Paiements à destination de l'étranger
2. Paiements en provenance de l'étranger
3. Crédits documentaires
  - a) Import
  - b) Export
4. Cautions et garanties
5. Comptes à vue en devises
6. Couverture du risque de change
7. Opérations diverses

## **IX - Résoudre un litige**

PAGE 16

## **Contactez-nous**

PAGE 16

➤ Nos tarifs sont exprimés en euros et Hors Taxe. La T.V.A. en vigueur est appliquée au moment de l'opération pour les opérations soumises à la T.V.A. Les jours de valeurs sont exprimés en jours ouvrés.

➤ Document non publicitaire, mis à la disposition du public, en application de l'article R 312-1 du code monétaire et financier.

➤ La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et/ou à l'accord de la Caisse régionale. Renseignez-vous auprès de votre agence.

➤ Nos conditions générales de banque sont disponibles en agence et sur notre site Internet : [www.credit-agricole.fr/ca-sudrhonealpes/](http://www.credit-agricole.fr/ca-sudrhonealpes/)

# CONDITIONS GENERALES DE BANQUE APPLICABLES AUX PROFESSIONNELS, AGRICULTEURS ET ASSOCIATIONS

A COMPTER DU 1er JANVIER 2025

Les tarifs sont exprimés en euros et hors taxe.  
Pour les opérations soumises à TVA, s'y ajoute la TVA en vigueur au moment de l'opération.

## DATES DE VALEUR SUR COMPTE-COURANT

Le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes n'applique pas de date de valeur sur les comptes courant pour le calcul des intérêts débiteurs\*, sauf pour les cas suivants :

- Les remises de chèques effectuées hors Convention Compte Service et Compte à Composer, une date de valeur à J+1 jour ouvré est appliquée,
- les opérations spécifiques, merci de nous consulter.

### (\*) Intérêts débiteurs

**Le taux des intérêts débiteurs appliqué par le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes, pour les découverts en compte non formalisés ou non convenus, est le taux d'usure en vigueur moins 0,05 point, (taux mis à jour trimestriellement).**

**Le taux des intérêts débiteurs est mentionné dans le relevé de compte et il est affiché dans chaque agence.**

## PROFESSIONNELS, AGRICULTEURS ET ASSOCIATIONS

### I - Banque à distance

I.1 - Mes accès Crédit Agricole en ligne	
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ <b>Accès Libre</b> Crédit Agricole en ligne (sans abonnement)                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un service de consultation et de virements entre mes comptes professionnels du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes</li> </ul> </li> </ul>	<b>GRATUIT</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Abonnement à des services de banque à distance par Internet                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pro Gestion</b> : un service pour vos virements externes, consultation des soldes en valeur, gestion des effets et téléchargement de vos opérations</li> </ul> </li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Professionnels et Agriculteurs</b></li> </ul> </li> </ul>	6,15 € / MOIS
<ul style="list-style-type: none"> <li> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Associations</b></li> </ul> </li> </ul>	3,08 € / MOIS
<ul style="list-style-type: none"> <li> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pro Gestion Plus</b> : un service complet qui intègre les prestations de Pro Gestion et la gestion de vos titres (gratuit si détention d'un CAC PRO)</li> </ul> </li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Professionnels et Agriculteurs</b></li> </ul> </li> </ul>	8,90 € / MOIS
<ul style="list-style-type: none"> <li> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Associations</b></li> </ul> </li> </ul>	4,45 € / MOIS
<ul style="list-style-type: none"> <li> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Service mobile</b> : envoi à la demande</li> </ul> </li> </ul>	GRATUIT
I.2 - Gestion automatisée de mes paiements (envoi et réception)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Abonnement mini-relevés à jour fixe - 2 par semaine</li> </ul>	GRATUIT
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Mini-relevés à la demande - par message</li> </ul>	GRATUIT
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Abonnements <b>Télétransmission</b> : <b>EDIWEB, EBICS</b> (Échanges de Données Informatisées)                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sens banque-client (Abonnement ou Offre Forfait Experts Comptables)</li> </ul> </li> </ul>	52,65 € / MOIS / COMPTE
<ul style="list-style-type: none"> <li> <ul style="list-style-type: none"> <li>• par ligne de relevé EDI (euros et devises)</li> </ul> </li> </ul>	0,10 €
<ul style="list-style-type: none"> <li> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Offre Sécurité : <b>EDIWEB</b> + signature - option signature Premium +3€/mois (n'est plus commercialisé)</li> </ul> </li> </ul>	14,45 € / MOIS
<ul style="list-style-type: none"> <li> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Offre prélèvements : <b>EDIWEB</b> + Pack Prélèvement confort (n'est plus commercialisé)</li> </ul> </li> </ul>	14,45 € / MOIS
<ul style="list-style-type: none"> <li> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pack <b>EDI</b> : Offre Sécurité et offre prélèvements - option signature Premium +3€/mois (n'est plus commercialisé)</li> </ul> </li> </ul>	22,30 € / MOIS
<ul style="list-style-type: none"> <li> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Relevé d'impayés ou d'opérations</li> </ul> </li> </ul>	19,85 € / MOIS
<ul style="list-style-type: none"> <li> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Relevé journalier carte EDI</li> </ul> </li> </ul>	51,65 € / MOIS
<ul style="list-style-type: none"> <li> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Représentation automatique des impayés de prélèvement Core</li> </ul> </li> </ul>	NOUS CONSULTER
<ul style="list-style-type: none"> <li> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>EDIWEB</b> (accès + signature logiciel)</li> </ul> </li> </ul>	22,30 € / MOIS
<ul style="list-style-type: none"> <li> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>EDIWEB</b> (accès + signature logiciel + relevés)</li> </ul> </li> </ul>	44,10 € / MOIS
<ul style="list-style-type: none"> <li> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>EBICS T</b> ou <b>TS</b></li> </ul> </li> </ul>	61,60 € / MOIS
<ul style="list-style-type: none"> <li> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sens client-banque (n'est plus commercialisé)</li> </ul> </li> </ul>	12,80 €
<ul style="list-style-type: none"> <li> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande de correction EDI (annulation-modification fichier / révocation - génération d'un certificat...)</li> </ul> </li> </ul>	NOUS CONSULTER
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Abonnement alerte <b>INTRADAY</b></li> </ul>	11,00 €
<ul style="list-style-type: none"> <li> <ul style="list-style-type: none"> <li>Notification par mail</li> </ul> </li> </ul>	0,72 € / MAIL
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Abonnement <b>SWIFTNET</b> (variable selon nombre de comptes)</li> </ul>	162,20 € / MOIS / COMPTE
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Avis de paiement LCR</li> </ul>	GRATUIT
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Alerte essentielle : mise à disposition des moyens de paiement</li> <li>• Alerte découvert : solde débiteur et rejet d'opérations</li> </ul> </li> </ul>	GRATUIT GRATUIT

<sup>1</sup> Lettre de Change Relevé.

## II - Ouverture, fonctionnement et suivi de compte

II.1 - Ouverture, transformation, clôture		
■ Ouverture d'un compte avec remise de la convention		<b>GRATUIT</b>
Services bancaires de base <sup>2</sup> : fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier.		<b>GRATUIT</b>
■ Commission d'arrêté de compte - Trimestrielle (gratuit si détention d'un CAC ou CS)		
<b>Professionnels</b>		<b>46,50 €</b>
	Professions libérales	<b>23,80 €</b>
<b>Agriculteurs</b>		<b>31,00 €</b>
<b>Associations</b>		<b>7,00 €</b>
■ Commission de mouvement - Trimestrielle (gratuit si détention d'un CAC ou CS)		
<b>Professionnels</b>		<b>0,10 % du montant</b>
<b>Agriculteurs</b>		<b>0,07 % du montant</b>
	Minimum de perception trimestrielle	<b>10,00 €</b>
<b>Associations</b>		<b>GRATUIT</b>
■ Commission de plus fort découvert		<b>0,08 % du montant</b>
■ Transfert de compte dans une autre agence du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes		<b>GRATUIT</b>
■ Mise en place des procurations		<b>GRATUIT</b>
■ Clôture de compte à l'initiative du titulaire (hors compte inactif ou irrégulier)		<b>GRATUIT</b>
■ Commission d'actualisation administrative, juridique et comptable		
	Professionnels	<b>60 €/an</b>
	Agriculteurs	<b>30 €/an</b>
	Associations	<b>30 €/an</b>
■ Ouverture et clôture de compte campagne électorale		<b>175,00 €</b>
<sup>2</sup> Les services bancaires de base comprennent : 1. L'ouverture, la tenue et la clôture du compte ; 2. Un changement d'adresse par an ; 3. La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire ; 4. La domiciliation de virements bancaires ; 5. La fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte ; 6. L'encaissement de chèques et de virements bancaires ; 7. Les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance ; 8. Des moyens de consultation à distance du solde du compte ; 9. Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte ; 10. Une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'UE ; 11. Deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services ; 12. La réalisation des opérations de caisse.		
II.2 – Relevés de compte		
■ Relevés de compte "e-Documents"		<b>GRATUIT</b>
▪ Périodicité mensuelle, bimensuelle, décadaire et journalière		
■ Relevés de compte "Papier"		
▪ Périodicité mensuelle		<b>GRATUIT</b>
▪ Périodicité bi-mensuelle (gratuit si détention d'un CAC PRO)		<b>3,05 €</b>
▪ Périodicité décadaire		<b>4,90 €</b>
▪ Périodicité journalière		<b>27,05 €</b>
■ Relevés de compte "Bis et Ter"		
▪ Périodicité mensuelle		<b>2,10 €</b>
▪ Périodicité bi-mensuelle		<b>3,05 €</b>
▪ Périodicité décadaire		<b>4,90 €</b>
▪ Périodicité journalière		<b>27,05 €</b>
■ Relevé de compte professionnel (facture trimestrielle)		<b>10,20 €</b>
■ <b>CHOIX 1</b> : convention de compte (1 relevé pour tous les comptes)		<b>GRATUIT</b>
■ <b>Relevé Service Plus 2</b> : facture/mois (1 relevé et 1 enveloppe par compte)		<b>GRATUIT</b>
II.3 – Tenue de compte		
■ Tenue de compte SCI professionnelle - Trimestrielle par compte		<b>42,10 €</b>
■ Frais de gestion de compte en inactivité (frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte) <sup>3</sup>		<b>30 € / an</b>
■ Échelles trimestrielles globales d'intérêts		<b>9,50 €</b>
■ Échelles trimestrielles détaillées d'intérêts		<b>13,00 €</b>
■ Échelle trimestrielle rectificatif		<b>GRATUIT</b>
■ Délivrance d'un Relevé d'Identité Bancaire		<b>GRATUIT</b>
■ Enregistrement d'un changement d'adresse		<b>GRATUIT</b>
<sup>3</sup> Comptes inactifs Les frais et commissions qui peuvent être prélevés sur les comptes inactifs s'entendent de l'ensemble des frais et commissions perçus par l'établissement sur les opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes et les produits et services bancaires liés à ces comptes. Ces frais et commissions sont plafonnés (ce plafond s'applique hors location de coffre et primes d'assurances) annuellement par compte pour chacune des catégories de compte comme suit : <ul style="list-style-type: none"> <li>• les produits d'épargne suivants ne donnent lieu au prélèvement d'aucuns frais ni commission : Livret A associations ;</li> <li>• pour les comptes sur lesquels sont inscrits des titres financiers, les frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peuvent être supérieurs aux frais et commissions qui auraient été prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif ;</li> <li>• pour les autres comptes mentionnés au I de l'article L. 312-19 du Code monétaire et financier : le montant total des frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peut être supérieur à 30 €.</li> </ul>		

<b>II.4 – Services en agence</b>		
■ Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque		
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas d'un retrait au distributeur automatique de la banque)		
▪ avec la carte <b>Libre Service Bancaire Sud Rhône Alpes</b> <sup>4</sup>		<b>GRATUIT</b>
▪ avec la <b>Carte Minute</b>		<b>20 % du retrait dans la limite de 5,25 € MAXI GRATUIT au-delà de 1 000 €</b>
■ Mise à disposition d'espèces dans une autre Caisse régionale Crédit Agricole		<b>28,00 €</b>
■ Préparation commande de consigne		<b>NOUS CONSULTER</b>
■ Dépôt gros remettant		<b>NOUS CONSULTER</b>
Le Code monétaire et financier (prévoit les obligations relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement des activités terroristes, et les loteries, jeux et paris prohibés) oblige les établissements bancaires de procéder à un examen particulier des mouvements financiers (notamment versements et retraits d'espèces) réalisés sur les comptes de nos clients.		
• Limite de retrait sans contrôle systématique de la destination des fonds : 5 000 € / 30 jours glissants		
• Limite de versement d'espèces sans contrôle systématique de l'origine des fonds : 5 000 € / 3 mois glissants		
■ Modification d'un contrat d'assurance <b>PACIFICA</b> (par avenant)		<b>GRATUIT</b>
■ Renseignements commissaire aux comptes		<b>188,00 €</b>
■ Réédition Relevé		<b>7,45 € / RELEVÉ</b>
■ Recherches de documents		
▪ Recherche de justificatif sur paiement de carte bancaire		<b>13,65 €</b>
▪ Copie de chèque et de remise de chèque		
	≤ 5 copies	<b>18,45 € FORFAIT</b>
	≥ 6 copies	<b>3,35 € L'UNITÉ</b>
▪ Réédition d'un double d'opération en agence		<b>3,20 €</b>
▪ Frais de recherche virement - prélèvement - effet		<b>14,50 €</b>
▪ Recherche complexe		<b>Sur devis</b>
■ Frais de demande d'attestation		<b>12,90 €</b>
■ Frais de gestion annuelle NPAI (n'habite pas à l'adresse indiquée)		<b>43,80 €</b>
■ Enregistrement NPAI (n'habite pas à l'adresse indiquée)		<b>22,95 €</b>
■ Lettre accréditive		<b>18,50 €</b>
■ Frais de location de Coffre-fort :		
▪ Petit Coffre-fort		
	Niveau d'assurance 1	<b>64 € / AN</b>
	Niveau d'assurance 2	<b>83,80 € / AN</b>
	Niveau d'assurance 3	<b>133,50 € / AN</b>
▪ Coffre-fort Moyen		
	Niveau d'assurance 1	<b>83,80 € / AN</b>
	Niveau d'assurance 2	<b>104,50 € / AN</b>
	Niveau d'assurance 3	<b>178 € / AN</b>
▪ Grand Coffre-fort		
	Niveau d'assurance 1	<b>143 € / AN</b>
	Niveau d'assurance 2	<b>168 € / AN</b>
	Niveau d'assurance 3	<b>292 € / AN</b>
■ Ouverture de coffre par effraction : re-facturation au coût de l'intervention		<b>Récupération des frais</b>
■ Assurance des moyens de paiement		
■ <b>SécuriCOMPTE PRO / SécuriCOMPTE AGRI</b> (arrêt de commercialisation)		<b>11,00 € / MOIS</b>
<sup>4</sup> Carte de retrait gratuite réservée aux personnes physiques majeures.		

### III - Offres groupées de services

<ul style="list-style-type: none"> <li>■ <b>Professionnels</b></li> </ul>		<b>6,00 € / MOIS</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Offre EKO PRO</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ <b>Professionnels et Agriculteurs</b></li> </ul>		
<b>III.1 – Le Compte À Composer (depuis novembre 2011)</b>		<b>Abonnement mensuel</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Socle du compte à composer Professionnels (commission de mouvement et frais de tenue de compte inclus)</li> </ul>		
≤ 30 000 €		<b>20,05 €</b>
30 001 - 75 K€		<b>26,75 €</b>
75 001 - 300 K€		<b>36,80 €</b>
300 001 - 750 K€		<b>57,00 €</b>
750 001 - 1 500 K€		<b>70,40 €</b>
1 500 K€ - 4 000 K€ <sup>5</sup>		<b>84,95 €</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Socle du compte à composer Agriculteurs (commission de mouvement et frais de tenue de compte inclus)</li> </ul>		
≤ 30 000 €		<b>18,55 €</b>
30 001 - 75 K€		<b>23,35 €</b>
75 001 - 300 K€		<b>25,55 €</b>
300 001 - 750 K€		<b>27,80 €</b>
750 001 - 4 000 K€		<b>30,05 €</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Modules (tarifs si détention d'un CAC PRO / AGRI)                             <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Placement programmé</li> <li>▪ Placement dynamisé</li> </ul> </li> </ul>		
		<b>2,15 €</b>
		<b>10,00 €</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Offres rebond (tarifs si détention d'un CAC PRO / AGRI)                             <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>Sécurihelp PRO</i><sup>6</sup></li> <li>▪ <i>Sécurihelp AGRI</i><sup>6</sup></li> </ul> </li> </ul>		
		<b>0,50 €</b>
		<b>0,50 €</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Pleinchamp Pro (si détention d'un CAC AGRI)</li> </ul>		
		<b>GRATUIT</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ CAC CUMA</li> </ul>		
		<b>5,00 €</b>
<p><sup>5</sup> Jusqu'à 4 000 000 € depuis le 01/08/2018.</p> <p><sup>6</sup> Le coup de pouce en cas d'arrêt total d'activité de plus de 3 jours, voir conditions en agence.</p>		
<b>III.2 – Les composantes à l'unité du Compte À Composer (prix hors CAC)</b>		<b>Abonnement mensuel</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ <i>Sécuricompte PRO Plus</i></li> </ul>		
		<b>3,00 €</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ <i>Sécuricompte AGRI Plus</i></li> </ul>		
		<b>3,00 €</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ <i>Sécurihelp PRO</i></li> </ul>		
		<b>1,00 €</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ <i>Sécurihelp AGRI</i></li> </ul>		
		<b>1,00 €</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Pleinchamp Pro</li> </ul>		
		<b>9,90 €</b>
<b>III.3 - Le Compte Service (Compte Service CA – arrêt de commercialisation : octobre 2011)</b>		<b>Abonnement mensuel</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Compte Service PRO (arrêt de la commercialisation)</li> </ul>		
≤ 80 000 €		<b>24,15 €</b>
80 100 - 160 K€		<b>24,70 €</b>
160 100 - 320 K€		<b>27,15 €</b>
320 100 - 800 K€		<b>30,40 €</b>
801 000 - 1,5 M€		<b>32,85 €</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Découvert CS PRO – arrêt de la commercialisation (OCCC = Ouverture de Crédit en Compte Courant)</li> </ul>		
OCCC 4 000 €		<b>13,35 €</b>
OCCC 8 000 €		<b>17,20 €</b>
OCCC 12 000 €		<b>22,25 €</b>
OCCC 16 000 €		<b>22,25 €</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Compte Service AGRI (arrêt de la commercialisation)</li> </ul>		
		<b>A partir de 19,20 €</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Découvert CS AGRI – arrêt de la commercialisation (OCCC = Ouverture de Crédit en Compte Courant)</li> </ul>		
		<b>A partir de 3,40 €</b>

## IV - Irrégularités et incidents

### IV.1 - Commissions sur compte

■ Commission d'intervention <b>Professionnels et Associations</b> <sup>7</sup>	<b>8,90 €</b>
Plafond mensuel nombre d'opérations	<b>40</b>
Plafond mensuel en équivalent de factu (demi-tarif si CS PRO)	<b>356,00 €</b>
■ Commission d'intervention <b>Agriculteurs</b> <sup>7</sup>	<b>8,35 €</b>
Plafond mensuel nombre d'opérations	<b>20</b>
Plafond mensuel en équivalent de factu (demi-tarif si CS AGRI)	<b>167,00 €</b>

### IV.2 - Oppositions sur moyens de paiement

■ Opposition sur chèque (gratuit si détenteurs de CSCA ou Sécuricompte)	<b>17,55 €</b>
■ Opposition sur prélèvement - internet	<b>GRATUIT</b>
■ Opposition sur prélèvement - agence ou centre de relation client	<b>6,20 €</b>
■ Opposition sur carte	<b>GRATUIT</b>

### IV.3 - Rejets de paiements émis

■ Forfait rejet de chèque sans provision <sup>8</sup> (Professionnels et Associations)		
Montant ≤ 50 €		<b>30,00 €</b>
Montant > 50 €		<b>50,00 €</b>
■ Forfait rejet de chèque sans provision <sup>8</sup> (Agriculteurs)		
Montant ≤ 50 €		<b>30,00 €</b>
Montant > 50 €		<b>50,00 €</b>
■ Lettre d'information préalable au rejet de chèque sans provision		<b>14,00 €</b>
■ Lettre Loi sur le Crédit la Consommation à J+30		<b>14,00 €</b>
■ Rejet effets pour absence de provision		<b>19,45 €</b>
■ Rejet de prélèvement SEPA <sup>9</sup>		
Montant < 20€	<b>Montant du paiement</b>	
Montant ≥ 20€		<b>20,00 €</b>
■ Notification rejet de prélèvement ou virement pour motif autre qu'absence de provision		<b>GRATUIT</b>

<sup>7</sup> Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier, dans la limite d'un plafond mensuel.

<sup>8</sup> Forfait incluant : la lettre d'information préalable, la gestion du dossier d'interdiction bancaire, la lettre d'injonction, la commission d'intervention, le blocage de provision, le certificat de non paiement, la déclaration de mainlevée. Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours.

<sup>9</sup> Ce montant comprend la commission d'intervention, les frais de rejet et les frais de notification. En l'absence d'autorisation de découvert, le taux d'intérêts débiteurs appliqué par le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes est inférieur de 0,05 point par rapport au taux d'usure publié au Journal Officiel.

### IV.4 - Autres frais

■ Notification par la Banque de France d'une interdiction bancaire autre établissement	<b>28,90 €</b>
■ Lettre adressée pour compte irrégulier (1 <sup>er</sup> avis)	<b>GRATUIT</b>
■ Lettre adressée pour compte irrégulier (rappel)	<b>GRATUIT</b>
■ Lettre de mise en demeure	<b>GRATUIT</b>
■ Lettre de retard de prêt	<b>12,00 €</b>
■ Paiement d'un chèque sur un compte en situation d'interdiction bancaire	<b>30,00 €</b>
■ Lettre d'information compte débiteur (franchise d'une lettre par an si détention CAC ou CSCA)	<b>7,00 €</b>
■ Impayé sur prélèvement SEPA	<b>13,65 €</b>
■ Impayé sur remise effet	<b>15,90 €</b>
■ Frais par avis : saisie attribution ou conservatoire	<b>80,50 €</b>
Si non réalisation	<b>18,00 €</b>
■ Frais par avis : saisie administrative à tiers détenteurs	
10% du montant dû au Trésor Public avec un maxi de	<b>85,00 €</b>
Si non réalisation : 10% du montant avec un maxi de	<b>18,00 €</b>

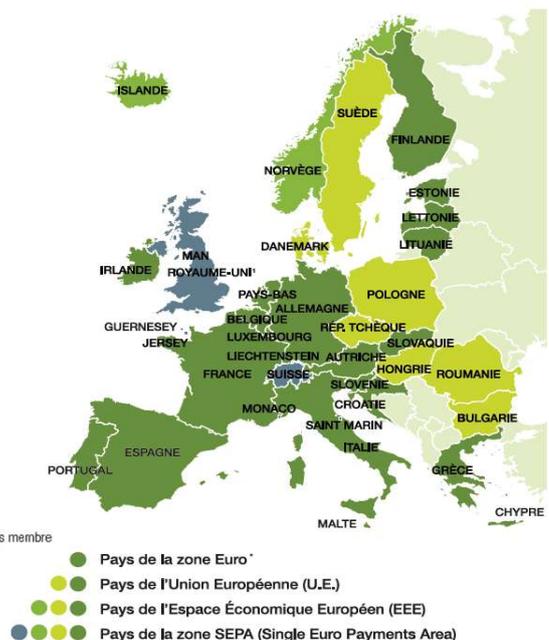
## V - Moyens de paiements et opérations courantes

V.1 - Cartes bancaires	Cotisation annuelle
■ CARTE MONNAIE	GRATUITE
■ Libre Service Agence	GRATUITE
■ LSB SRA	GRATUITE
■ MASTERCARD A CONTRÔLE DE SOLDE	42,40 €
■ MASTERCARD BUSINESS – débit différé Si détention d'un CAC PRO	60,00 €
■ MASTERCARD BUSINESS – débit immédiat Si détention d'un CAC PRO	60 € 48 €
■ MASTERCARD BUSINESS EXECUTIVE OU WORLD – débit différé Si détention d'un CAC PRO	150 € 120 €
■ MASTERCARD BUSINESS EXECUTIVE OU WORLD – débit immédiat Si détention d'un CAC PRO	150 € 120 €
■ Tarifs dégressifs sur les parcs de Cartes Professionnelles <sup>10</sup>	
2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> carte	-25%
De la 4 <sup>ème</sup> à la 9 <sup>ème</sup> carte	-40%
À partir de la 10 <sup>ème</sup> carte	-60%
<sup>10</sup> Sur un même compte et sur la moins chère des cartes.	
V.2 - Services liés aux cartes	
■ Opposition sur carte	GRATUIT
■ Réédition de code secret par envoi postal	13,50 €
■ Réédition de code secret par SMS	6,20 €
■ Commande urgente carte	16,50 €
■ Envoi sécurisé de cartes (France, Europe et Hors Europe)	19,50 €
■ Envoi carte remplacée suite défectuosité (si pli simple)	7,75 €
■ Plafond permanent	GRATUIT
■ Plafond provisoire	11,75 €
V.3 – Opérations par carte	
■ Les paiements	
▪ En euro, en devise suédoise ou en leu romain dans un pays de l'EEE soumis au Règlement européen n°924/2009	GRATUIT
▪ Autres paiements par carte + Frais proportionnels au montant du paiement	0,42 € + 2,60% du montant
■ Les retraits aux distributeurs	
▪ Au DAB Crédit Agricole	GRATUIT
▪ Au DAB en euro, en devise suédoise ou en leu romain dans un pays de l'EEE	GRATUIT
▪ Retrait d'espèces au DAB dans une autre devise + Frais proportionnels au montant du retrait	3,75 € + 2,60% du montant
■ Les retraits guichets	
▪ Retrait guichet Crédit Agricole en France (hors Sud Rhône Alpes et Points verts)	5,00 €
▪ Hors Crédit Agricole en euro, en devise suédoise ou en leu romain dans un pays de l'EEE	7,50 €
▪ Retraits guichets en autres devises	14,60 € + 2,60% du montant
V.4 - Chèques	
■ Paiement par chèque (valeur jour J) <sup>11</sup>	GRATUIT
■ Chéquier remis dans une agence Crédit Agricole Sud Rhône Alpes / envoi pli simple	GRATUIT
■ Mise à disposition de chéquier dans une autre Caisse régionale	9,20 €
■ Envoi de chéquier	
▪ En pli simple depuis l'agence Crédit Agricole Sud Rhône Alpes	1,08 €
▪ En recommandé	9,20 €
■ Émission d'un chèque de banque dans une agence Crédit Agricole Sud Rhône Alpes	15,80 €
■ Mise à disposition d'un chèque de banque dans une autre Caisse régionale	19,05 €
■ Destruction de chéquier en cas de non retrait	11,00 €
■ Carnet de remises personnalisé	2,20 € / CARNET
■ Lettre chèque	Selon devis
■ Télécollecte image chèques avec option ramassage quotidien des chèques par la CR	
▪ Forfait mensuel	200,70 € / MOIS
▪ Facturation au chèque remis	0,05 €
<sup>11</sup> J = Jour de l'encaissement.	
V.5 - Virements et prélèvements	
<b>a) Virements émis</b>	
■ Virement interne au Crédit Agricole Sud Rhône Alpes (par Internet ou en agence)	GRATUIT
■ Virement immédiat et instantané intra EEE (hors Suisse, Monaco et Royaume Uni) <sup>12</sup>	❖
Internet ou télétransmission	0,26 € / VIREMENT
Agence	5,45 € / VIREMENT
■ Virement permanent	
Mise en place (Internet ou Agence)	GRATUIT
Internet ou télétransmission	0,26 € / VIREMENT
Agence	1,75 € / VIREMENT

■ Virement hors EEE (y compris Suisse, Monaco et Royaume Uni)		<b>0,10 % du montant</b>
	Mini	<b>18,90 €</b>
	Maxi	<b>62,10 €</b>
■ Virement externe agence, fax, courrier ou e-mail sur compte de non résidents		<b>11,00 €</b>
■ Virement accéléré VSOT manuel		<b>16,00 €</b>
■ Virement accéléré VSOT télématique		<b>6,55 €</b>
■ Centralisation trésorerie		<b>NOUS CONSULTER</b>
■ Abonnement Pharmabanque		<b>7,75 €</b>
■ Relevé télématique Pharmabanque par ligne		<b>0,05 €</b>
■ Facture Acceptée à échéance (FAE)		<b>0,26 €</b>
▪ Frais d'envoi Papier		<b>1,70 €</b>
▪ Frais d'envoi E-mail		<b>0,26 €</b>
■ Ajout d'un IBAN		
	Internet	<b>GRATUIT</b>
	Agence	<b>2,05 €</b>
■ SECURIBAN (vérification de coordonnées bancaires)		
	Frais de mise en place	<b>31,05 €</b>
	Coût par Iban vérifié	<b>0,72 €</b>
■ Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre		<b>22,00 €</b>
<b>b) Virements reçus</b>		
■ Virement interne au Credit Agricole Sud Rhône Alpes		<b>GRATUIT</b>
■ Frais par virement permanent		<b>GRATUIT</b>
■ Virement immédiat et instantané d'une autre banque intra EEE (hors Suisse, Monaco et Royaume Uni)		<b>GRATUIT</b>
■ Virement hors EEE (y compris Suisse, Monaco et Royaume Uni)		<b>❖ 15,00 €</b>
■ Demande d'attribution ICS (Identifiant Créancier SEPA)		<b>68,30 €</b>
■ Périmètre géographique SEPA		

- Le virement / prélèvement SEPA est en euros et permet de régler les factures régulières ou ponctuelles auprès d'un créancier français, mais également auprès d'un créancier de l'espace SEPA dont le compte est situé en France ou dans n'importe quel pays de la zone SEPA. Son exécution nécessite l'utilisation des codes IBAN (International Bank Account Number) et BIC (Business Identifier Code, anciennement Bank Identifier Code).

<sup>12</sup> Pays de la zone SEPA voir carte ci-contre.



<sup>1</sup> Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1<sup>er</sup> février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

\* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

<b>c) Prélèvements</b>		
■ Paiement avis de prélèvement		<b>GRATUIT</b>
■ Remise d'avis de prélèvement télématique SDD CORE France ou SEPA <sup>12</sup>		<b>0,36 €</b>
■ Frais d'opposition sur prélèvement SEPA <sup>12</sup> ou de révocation définitive du mandat		
	Internet	<b>GRATUIT</b>
	Agence ou Centre de Relation Clients	<b>6,20 €</b>
■ Prélèvement permanent		
▪ Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement France ou SEPA <sup>12</sup>		<b>GRATUIT</b>
▪ Autorisation de prélèvements inter-entreprises B2B		
	Internet	<b>GRATUIT</b>
	Agence ou Centre de Relation Clients	<b>11,00 €</b>
▪ Réception du prélèvement B2B		<b>GRATUIT</b>
▪ Émission du prélèvement SDD B2B		<b>0,46 €</b>
▪ Modification SDD B2B		<b>GRATUIT</b>
■ Pack prélèvements		
▪ <b>Pack Confort</b> < 50 opérations		<b>5,55 € / MOIS</b>
▪ <b>Pack Confort</b> entre 50 et 100 opérations		<b>11,10 € / MOIS</b>
▪ <b>Pack Confort +</b> > 100 opérations		<b>33,40 € / MOIS</b>
■ Émission de prélèvement inter-entreprises (B2B)		<b>0,46 €</b>
<b>V.6 - Effets</b>		
■ Paiement effets (valeur à la date d'échéance de l'effet)		<b>GRATUIT</b>
■ Remise support papier		<b>38,60 €</b>
■ Remise support télématique		<b>2,40 €</b>
■ Par effet support papier LCR <sup>1</sup> et BOR <sup>13</sup> (valeur J+1 du traitement par l'agence)		<b>13,75 €</b>
■ Par effet support télétransmission ou Internet LCR <sup>1</sup> et BOR <sup>13</sup>		<b>0,52 €</b>
■ Commission forfaitaire		<b>3,30 €</b>
■ LCR réclamée, prorogée, modifiée		<b>20,95 €</b>
■ Escompte		
	LCR papier	<b>13,75 €</b>
	LCR télématique	<b>0,52 €</b>
<sup>13</sup> BOR : Billet à Ordre Relevé.		
<b>V.7 - CA Certificats</b>		
■ <b>3SKEY</b> Abonnement annuel – 2 clés minimum		<b>137,90 € POUR 3 ANS</b>
■ Signature Logiciel <b>Performance</b>		<b>2,05 € / MOIS</b>
■ Signature sur mobile <b>Ma signature EDI</b>		<b>5,15 € / MOIS</b>
<b>V.8 - e-Commerce</b>		
■ Up2pay E-transactions		
	Abonnement mensuel	<b>17 à 20 €</b>
	Par transaction	<b>Fixe + commission CB</b>
■ Up2pay Paiement Par Lien		
	Abonnement mensuel	<b>10,00 €</b>
	Par transaction	<b>Fixe + commission CB</b>
■ Simplebo (création d'un site internet)		<b>NOUS CONSULTER</b>
■ Shop Application (création d'un site internet et la solution permettant les encaissements)		<b>NOUS CONSULTER</b>
<b>V.9 - Monétique Commerçants</b>		
■ UP2PAY mobilité		
▪ Offre achat marétiel		<b>29,00 €</b>
▪ Offre LOCATION - Abonnement mensuel		<b>15,50 €</b>
▪ Offre 100 % mobile (sans lecteur)		
	A partir de (+ 1,75 % HT de frais de transaction)	<b>10,00 € / MOIS</b>
■ UP2PAY caisse digitale - Abonnement mensuel		<b>à partir de 99,00 €</b>
■ TPE Fixe IP		<b>Location à partir de 22,05 € / mois (en fonction du niveau de services et des options retenues)</b>
■ TPE Fixe Radio		
■ TPE 3G Internet		
■ TPE éditeur lecteur de chèques		
■ Envoi relevé hebdomadaire télécopie monétique papier (par semaine)		
■ Relevé Mensuel Détaillé papier des opérations CB / gratuit si e-Docs (RMD)		<b>5,65 €</b>
■ Impayés commerçants		<b>12,95 € L'UNITÉ</b>
■ Contrat monétique inactif sur 12 mois		<b>10,80 € / AN</b>
■ Saisie de ticket commerçant		<b>NOUS CONSULTER</b>
■ Mise en place Mandat comptable (exemple : mise en place de mandant de mise à disposition de documents, type relevé de compte, auprès d'un cabinet comptable)		<b>16,00 €</b>
■ Dépôt gros remettant		<b>NOUS CONSULTER</b>

## VI - Découverts et crédits

VI.1 - Frais opération Dailly (domestique et international)		
■ Bordereau / Notification / Acceptation / Prorogation		22,60 €
■ Cession facture		7,75 €
■ Impayés		25,00 €
VI.2 - Acte de cautionnement bancaire		
■ Établissement modèle Crédit Agricole		
	Acte simple ≤ 4 000 €	45,00 €
	Acte complexe > 4 000 €	100,00 €
■ Établissement modèle imposé		120,00 €
VI.3 - Gestion des crédits		
■ Lettre information caution		GRATUIT
■ Fourniture d'un extrait K-BIS		4,30 €
■ Frais unitaire de prise de garantie (nantissement FDC, Nantissement PARTS, Nantissement Titres, actions, gage sans dépossession)		140,00 €
■ Frais d'inscription de garantie au greffe		Nous consulter
■ Modification du contrat		
▪ Changement d'objet du prêt (frais hypothécaire en supplément)		1,06 % du capital restant dû
	Mini	486,70 €
▪ Modification simple - Par crédit (Par exemple : périodicité, date d'échéance, changement de compte payeur, modification de différé...)		55,95 €
▪ Avenant simple sur contrat (ajout ou modification de garantie, modification plafond, pause non contractuelle - frais hypothécaire en supplément...) ou transfert de prêt (changement de destination, d'emprunteur...)		225,00 €
▪ Avenant complexe sur contrat		Nous consulter
▪ Report d'échéance (par crédit)		40,75 €
▪ Mainlevée de garantie (mainlevée hypothécaire, mainlevée de nantissement de fonds de commerce, mainlevée de nantissement d'assurance externe, mainlevée de nantissement d'épargne externe, arbitrage sur contrat d'épargne externe nanti, modification du profil de gestion sur contrat d'épargne externe nanti...)		195,00 €
▪ Mainlevée de gage (offre éditée jusqu'au 31/12/2022)		50,00 €
▪ Frais de prise de gage (offre éditée à partir du 1/01/2023)		50,00 €
▪ Réaménagement de crédit		1,06 % du capital restant dû
	Mini	449,90 €
▪ Modification ADE (avenant simple)		55,95 €
▪ Modification ADE (avenant complexe)		225,00 €
■ Autres frais		
▪ Frais de recherche sur crédit en cours ou soldé / contrat		22,00 € + 2,60 € / copie
▪ Attestations diverses		41,00 €
▪ Rédaction des cautions solidaires Sous Seing Privé		324,45 €
▪ Frais de dossier Assurance Des Emprunteurs <sup>14</sup> (par sinistre)		64,00 €
▪ Décompte de remboursement anticipé		30,25 €
▪ Édition de tableau d'amortissement		
	via agence	24,20 €
	via internet	GRATUIT
▪ Etablissement lettre de non déchéance du terme		38,00 €
■ Frais de dossier gestion		
▪ Frais d'examen annuel dossier et de renouvellement ligne CT		62,70 €
▪ Commission de confirmation - d'engagement (par trimestre)		1,06 % du montant
▪ Mise en place autorisation ponctuelle de découvert		64,85 €
■ Frais de dossier crédit de trésorerie		1,06 % du montant emprunté
	Mini	100,00 €
■ Frais de dossier crédit de trésorerie <b>Jeunes Agriculteurs</b>		0,5 % du montant emprunté
	Mini	31,05 €
	Maxi	578,65 €
■ Frais de dossier prêt express Pro Agri		
	Court terme	34,15 €
	Moyen terme	56,90 €
■ Frais de dossier crédit d'investissement		1,06 % du montant emprunté
	Mini	308,25 €
■ Frais de dossier crédit Agilor		
	Montant emprunté < 5 000 €	105,00 €
	Montant emprunté > 5 000 €	155,00 €
	Montant emprunté > 100 000 €	205,00 €
■ Frais de dossier crédit Agilor consommable ou Agil'appro		87,95 €
■ Frais de dossier prêt MT Installation <b>Jeunes Agriculteurs</b>		0,5 % du montant emprunté
	Mini	98,30 €
	Maxi	1 014,30 €

<sup>14</sup> En cas de sinistre, hors frais d'avenant.

## VII - Épargne et placements financiers

### VII.1 - Placements financiers

■ Droits de Garde annuels par CTO <sup>15</sup>	
■ Valeurs du groupe Crédit Agricole (y compris actions CASA)	0,10 % du montant
■ Autres valeurs françaises et étrangères	0,28 % du montant
■ Actions au nominatif	0,33 % du montant
▪ Minimum par compte	27,83 €
▪ Si uniquement CCI et/ou Parts Sociales SRA	GRATUIT
▪ Maximum par compte	369,54 €

<sup>15</sup> Compte Titre Ordinaire.

### VII.2 - Courtage agence (Commissions sur le montant de la transaction - Hors frais de marché)

#### a) Négociations sur les marchés français "achats et ventes"

■ Droits et bons de souscription	
▪ Frais proportionnels	0,32 % du montant
▪ Frais fixes	GRATUIT
▪ Mini	3,10 €
■ Frais sur OPC <sup>16</sup> (SICAV <sup>17</sup> et FCP <sup>18</sup> )	
▪ Droit d'entrée et de sortie	SELON L'OPC
▪ Achat d'OPC Forfait (hors groupe Crédit Agricole)	30,15 €

<sup>16</sup> Organisme de Placement Collectif.

<sup>17</sup> Société d'Investissement à Capital Variable.

<sup>18</sup> Fonds Commun de Placement.

#### b) Négociations sur les marchés étrangers "achats et ventes"

■ Frais proportionnels	1,65 % du montant
■ Frais fixes	59,80 €
■ Autres frais	Frais de broker en sus

### VII.3 - Courtage plateforme téléphonique (Commissions sur le montant de la transaction - Hors frais de marché)

#### a) Négociations sur les marchés français

■ Actions et obligations	
▪ Frais proportionnels	1,20 % du montant
▪ Frais fixes	5,55 €
▪ Mini	13,35 €
■ Droits et bons de souscription	
▪ Frais proportionnels	0,32 % du montant
▪ Frais fixes	GRATUIT
▪ Mini	3,10 €
■ Frais sur OPC <sup>16</sup> (SICAV <sup>17</sup> et FCP <sup>18</sup> )	
▪ Droit d'entrée et de sortie	SELON L'OPC
▪ Achat d'OPCVM Forfait (hors groupe Crédit Agricole)	30,15 €

#### b) Négociations sur les marchés étrangers "achats et ventes"

■ Frais proportionnels	1,20 % du montant
■ Frais fixes	59,80 €
■ Autres frais	Frais de broker en sus

### VII.4 - Courtage Internet si souscription service Forfait Plus ou Pro Gestion Plus (Commissions sur le montant de la transaction - Hors frais de marché)

#### a) Négociations sur les marchés français "achats et ventes"

##### ● Avec Invest Store Initial

■ Actions et obligations	
▪ Frais proportionnels	0,60 % du montant
▪ Frais fixes	GRATUIT
▪ Mini	8,25 €
■ Droits et bons de souscription	
▪ Frais proportionnels	0,32 % du montant
▪ Frais fixes	GRATUIT
▪ Mini	3,10 €
■ Frais sur OPC <sup>16</sup> (SICAV <sup>17</sup> et FCP <sup>18</sup> )	
▪ Droit d'entrée et de sortie	SELON L'OPC
▪ Achat d'OPC Forfait (hors groupe Crédit Agricole)	30,15 €

#### b) Négociations sur les marchés étrangers "achats et ventes"

■ Frais proportionnels	0,60 % du montant
■ Frais fixes	18,15 €
■ Autres frais	Frais de broker en sus

### VII.5 - Transferts d'épargne vers un autre établissement

▪ Par dossier (partiel ou total)	129,40 €
▪ Supplément par ligne	11,15 €

### VII.6 - Divers titres et bourse

■ Mise en place en nominatif pur par valeur	48,25 €
■ Traitement d'une opération Titres non référencée	1,20 % du montant
	Mini
	150,00 €

## VIII - Opérations à l'étranger

<b>* Commission de change commercial (s'ajoute à toute opération en devises)</b>		<b>0,07% du montant</b>
	Mini	20,05 €
	Maxi	123,70 €
<b>* Frais de Swift (s'ajoute aux opérations virements hors SEPA, cautions et garanties émises et crédits documentaires import)</b>		<b>8,00 €</b>
<b>VIII.1 - Paiements à destination de l'étranger (import)</b>		
<b>■ Chèque émis (valeur)</b>		<b>0,12 % du montant</b>
	▪ Mini	23,85 €
	▪ Maxi	129,95 €
<b>■ Frais par virement SEPA occasionnel en euros (hors Suisse, Monaco et Royaume Uni)</b>		
	Agence	5,45 €
	Internet - Télématique	0,26 €
<b>■ Virement non SEPA émis, virement SEPA émis en agence vers Suisse, Monaco et Royaume Uni *</b>		<b>0,10 % du montant</b>
	▪ Mini	18,90 €
	▪ Maxi	62,10 €
	▪ Frais à la charge du donneur d'ordre	31,20 €
<b>■ Commission de correction de virement (pour SWIFT - IBAN erronés, manquants ou non conformes)</b>		<b>13,15 €</b>
<b>■ Avis d'opération (édition bilan SWIFT)</b>		<b>10,00 €</b>
<b>■ Virement permanent *</b>		<b>10 € / AN</b>
<b>■ Commission de paiement effet import</b>		<b>0,11 % du montant</b>
	Mini	39,00 €
	Maxi	167,40 €
<b>■ Commission de paiement remise documentaire import * (s'ajoute les frais d'acheminement)</b>		<b>0,20 % du montant</b>
	Mini	49,00 €
	Maxi	265,55 €
<b>■ Commission divers import (réclamation, prorogation, impayé, acceptation)</b>		<b>40,35 €</b>
<b>VIII.2 - Paiements en provenance de l'étranger</b>		
<b>■ Virement SEPA reçu (hors Suisse, Monaco et Royaume Uni)</b>		<b>GRATUIT</b>
<b>■ Virement autre reçu (Dont SEPA de Suisse, Monaco et Royaume Uni) Frais par virement reçu en provenance d'une zone non SEPA (et SEPA Suisse, Monaco et Royaume Uni) * Rapatriement classique dont de salaire, rente et pension (OPAI)</b>		<b>15,00 €</b>
<b>■ Demande de retour de fonds SEPA (Recall) à l'initiative du client ou de la banque</b>		<b>22,00 €</b>
<b>■ Commission de correction de virement (pour SWIFT - IBAN erronés, manquants ou non conformes)</b>		<b>13,15 €</b>
<b>■ **Commission CSBF - Chèque présenté en crédit sauf bonne fin ≤ 50 €</b>		<b>6,30 €</b>
<b>■ **Commission CSBF - Chèque présenté en crédit sauf bonne fin &gt; 50 €</b>		<b>32,90 €</b>
<b>■ Commission d'impayé</b>		<b>61,80 €</b>
<b>■ **Commission ENCT - Chèque présenté en crédit après encaissement</b>		<b>0,11 % du montant</b>
	▪ Mini	30,80 €
	▪ Maxi	207,00 €
<b>■ Commission d'encaissement effet</b>		<b>0,11 % du montant</b>
	▪ Mini	29,00 €
	▪ Maxi	140,50 €
<b>■ Commission d'encaissement remise documentaire export * (s'ajoute les frais d'acheminement)</b>		<b>0,20 % du montant</b>
	▪ Mini	49,00 €
	▪ Maxi	265,55 €
<b>■ Opérations portefeuille (réclamation, prorogation, impayé, acceptation)</b>		<b>40,35 €</b>
<i>**Chèque en provenance de l'étranger : prévoir un délai de traitement selon le pays</i>		
<b>VIII.3 - Crédits documentaires *</b>		
<b>a) Crédits documentaires import</b>		
<b>■ Crédits documentaires import *</b>		
<i>* Forfait (ouverture + 1<sup>ère</sup> utilisation + 1<sup>ère</sup> modification + frais de port et de SWIFT afférant à ces 3 opérations) - Validité limitée à 1 an (s'ajoute les frais d'acheminement)</i>		
	▪ ≤ 50 000 €	301,90 €
	▪ De 50 001 € à 100 000 €	416,30 €
	▪ De 100 001 € à 150 000 €	530,00 €
<b>■ Crédits documentaires &gt; 150 000 €</b>		
	▪ Commission d'ouverture par trimestre indivisible	<b>1 % du montant</b>
	Mini	146,30 €
	▪ Commission de levée de document	<b>0,125 % du montant</b>
	Mini	129,35 €
<b>■ Autres frais factures ligne à ligne</b>		
	▪ Commission de modification	108,20 €
	▪ Commission de paiement différé par trimestre indivisible	<b>1 % du montant</b>
	Mini	94,55 €

▪ Commission de paiement différé mensuel		<b>0,083 % du montant</b>
	Mini	<b>91,35 €</b>
▪ Commission pour document irrégulier (à la charge du bénéficiaire)		<b>118,85 €</b>
<b>b) Crédits documentaires export</b>		
■ <b>Crédits documentaires export non confirmés *</b>		
* Forfait (ouverture + 1 <sup>ère</sup> utilisation + 1 <sup>ère</sup> modification + frais d'acheminement et de SWIFT afférant à ces 3 opérations) - Validité limitée à 1 an		
▪ ≤ 15 000 €		<b>182,15 €</b>
▪ De 15 001 € à 76 000 €		<b>259,95 €</b>
▪ De 76 001 € à 152 000 €		<b>391,65 €</b>
▪ De 152 001 € à 1 500 000 € - Commission de notification		<b>0,10 % du montant</b>
	Mini	<b>180,00 €</b>
▪ > 1 500 000 € - Commission de notification		<b>0,05 % du montant</b>
■ <b>Crédits documentaires export confirmés</b>		
▪ Commission de confirmation (variable selon le risque pays)		<b>Nous consulter</b>
■ <b>Crédits documentaires export autres facturations</b>		
▪ Commission de modification (montant supérieur à 152 000 € ou 2 <sup>ème</sup> modification)		<b>112,50 €</b>
▪ Commission de levée de document (montant supérieur à 152 000 € ou 2 <sup>ème</sup> utilisation dans le cas de forfait)		<b>0,15 % du montant</b>
	Mini	<b>151,85 €</b>
▪ Pré examen des documents		<b>33,70 €</b>
▪ Commission de transfert de credoc		<b>0,15 % du montant</b>
	Mini	<b>254,90 €</b>
<b>VIII.4 - Cautions et garanties</b>		
■ <b>Cautions et garanties émises</b>		
▪ Commission d'engagement ou d'aval de traite par trimestre indivisible		<b>1 % du montant</b>
	Mini	<b>28,10 €</b>
▪ Frais d'établissement d'acte		<b>134,95 €</b>
▪ Frais d'avenant		<b>78,75 €</b>
▪ Attestation de blocage de fonds (utiliser la commission d'intervention spécifique si nécessaire)		
Frais de mise en jeu		<b>0,125% du montant</b>
	Mini	<b>405,10 €</b>
■ <b>Cautions et garanties reçues</b>		
▪ Commission de notification		<b>106,85 €</b>
▪ Frais d'avenant		<b>78,75 €</b>
▪ Frais de mise en jeu		<b>0,125% du montant</b>
	Mini	<b>150,00 €</b>
	Maxi	<b>250,00 €</b>
<b>VIII.5 - Comptes à vue en devises</b>		
▪ Commission d'arrêté de compte (par mois)		<b>14,15 €</b>
▪ Comptes à terme en devises		<b>GRATUIT</b>
<b>VIII.6 - Couverture du risque de change *</b>		
■ <b>Change à terme - Frais de dossier</b>		<b>82,45 €</b>
■ <b>Flexigain</b>		
▪ Frais de dossier		<b>124,65 €</b>
▪ Commission de tirage		<b>16,85 €</b>
<b>VIII.7 - Opérations diverses</b>		
■ <b>Frais divers</b>		<b>NOUS CONSULTER</b>
■ <b>Frais de prorogation, avances en devises import-export</b>		<b>92,85 €</b>
■ <b>Option de change - Forfait comprenant la mise en place et les levées anticipées</b>		<b>389,95 €</b>
■ <b>Ordre tournant</b>		<b>GRATUIT</b>
■ <b>Forfaiting, du croire, frais</b>		<b>130,30 €</b>
■ <b>Crédit acheteur</b>		<b>367,70 €</b>
■ <b>Frais d'acheminement</b>		
▪ Courrier recommandé		<b>13,60 €</b>
▪ DHL France		<b>23,70 €</b>
▪ Acheminement express de documents en Europe et hors Europe (DHL)		<b>39,80 €</b>
■ <b>Commission d'intervention spécifique (Mini)</b>		<b>33,40 €</b>
■ <b>Édition - Réédition d'avis</b>		<b>3,20 €</b>
■ <b>Assistance à l'étranger (Mini)</b>		<b>139,25 €</b>
■ <b>CA E- Banking (abonnement mensuel + 1 service)</b>		<b>GRATUIT</b>
■ <b>Portail Change</b>		<b>GRATUIT</b>

## IX - Résoudre un litige

L'agence est à la disposition du client pour lui fournir tous les renseignements qu'il pourrait souhaiter sur le fonctionnement de son compte et sur l'utilisation des services mis à sa disposition ou pour répondre à ses éventuelles réclamations.

En cas de désaccord sur la réponse ou la solution proposée, le client a la possibilité de faire appel au Service Clientèle qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à son différend, en écrivant à l'adresse de la Caisse Régionale : Crédit Agricole Sud Rhône Alpes - Unité Ecoute Clients - 12 place de la Résistance - CS20067 - 38041 GRENOBLE Cedex 9 ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur le site internet de la Caisse [www.ca-sudrhonealpes.fr](http://www.ca-sudrhonealpes.fr) (coûts d'accès et/ou de communication variable selon fournisseur d'accès Internet), ou directement à l'adresse e-mail de l'unité Ecoute Clients : [qualite.clients@ca-sudrhonealpes.fr](mailto:qualite.clients@ca-sudrhonealpes.fr)

L'agence ou l'unité Ecoute Clients accusera réception de la réclamation dans les 10 jours calendaires et s'efforcera d'apporter au client une réponse dans un délai de 2 mois calendaires.

Lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur :

- Les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ;
- Le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque ;
- Les services de paiement ;

La réponse sera envoyée au client, sur support papier ou autre support durable convenu avec le client, dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée au client dans un délai de 15 jours ouvrables pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressée dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

## GARDONS LE CONTACT

7J/7, 24H/24

SUR  
INTERNET

- Retrouvez toute notre gamme de produits et services en ligne sur :

[www.credit-agricole.fr/ca-sudrhonealpes/professionnel.html](http://www.credit-agricole.fr/ca-sudrhonealpes/professionnel.html)

[www.credit-agricole.fr/ca-sudrhonealpes/agriculteur.html](http://www.credit-agricole.fr/ca-sudrhonealpes/agriculteur.html)

[www.credit-agricole.fr/ca-sudrhonealpes/association.html](http://www.credit-agricole.fr/ca-sudrhonealpes/association.html)

PAR  
TÉLÉPHONE

- Le centre de services PRO AGRI est à votre écoute :

**Ligne dédiée au 04 75 84 90 05\***

Le lundi de 8H30 à 12H30 et de 14H30 à 17H30,

Du mardi au jeudi, de 8H30 à 12H30 et de 13H30 à 17H30,

Le vendredi de 9H à 12H30 et de 13H30 à 17H.

*\*coût d'un appel depuis un poste fixe, en France métropolitaine.*

EN  
AGENCE

**Une information ? Un conseil ?**

Venez rencontrer un conseiller en agence.

Document informatif à caractère non-publicitaire. 12/23 - Edité par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Sud Rhône Alpes - Société Coopérative à capital variable, dont le siège social est situé 12 Place de la Résistance CS 20067 - 38041 GRENOBLE Cedex 9, régie par le Livre V du Code monétaire et financier, agréée en tant qu'établissement de crédit, Numéro unique d'identification des entreprises 402.121.958 R.C.S Grenoble - code APE 6419Z - Société de Courtage d'assurance bénéficiant de la garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conforme aux articles L 520-1 et R 520-1 du code des assurances, immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 476 - Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et syndic numéro CPI 3801 2020 000 045 221 délivrée par la CCI de GRENOBLE bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA 53 rue de la Boétie 75008 PARIS. N° ADEME : FR234329\_01CKED

